

Si les rapports ne sont pas expédiés au temps fixé et de la manière voulue par les règlements, ils seront retournés avec l'argent aux succursales en défaut, lesquelles se trouveront par le fait même suspendues et les membres de ces succursales privés des secours.

Pour faciliter la besogne des trésoriers et autres officiers responsables, voici les contributions qui doivent être transmises mensuellement au Bureau Principal :

1. Contributions à la maladie.
2. Contributions aux décès d'épouses.
3. Contributions aux décès de sociétaires.
4. Certificats d'admission.
5. Souscription au " Bulletin."

A même ces contributions, les trésoriers sont autorisés à payer :

1. Les certificats à la maladie ;
2. Les comptes des médecins-visiteurs.

Ces certificats et comptes, dûment acquittés, doivent être transmis en même temps que leurs rapports, en vertu de la clause 24, art. 1, règlements des succursales, qui se lit comme suit :

" 24. Le comité de régie peut, par résolution à cette fin, autoriser le trésorier d'une succursale à payer les certificats de visiteurs pour indemnité à la maladie des sociétaires inscrits à cette succursale, et les comptes des médecins visiteurs, à même les sommes d'argent dont elle est tenue de faire remise au bureau principal. La remise au bureau principal de ces certificats et de ces comptes dûment acquittés, équivaut pour autant à la remise par chèque, mandat postal ou en espèces, tel que stipulé à la clause 22 du présent article."

Tout cela, il nous semble, est simple et très clair.

C'est un de nos plus sincères souhaits de la nouvelle année que ces prescriptions soient observées à la lettre dans l'intérêt général.

AVIS AUX PERCEPTEURS

MM. les percepteurs doivent faire remise des sommes collectées par eux dans les vingt-quatre heures qui suivent le jour fixé pour le paiement des contributions.

Cette mesure est nécessaire pour le bon fonctionnement de la comptabilité et ne peut souffrir aucune exception.

ÉTAT DE LA CAISSE GÉNÉRALE, LE 26 DÉCEMBRE 1895

RECETTES

Balanco en caisse et en banque le 19 novembre 1895.....	\$3,168
Bulletin.....	5 75
Contributions aux malades.....	55 85
do. aux veufs.....	713 98
do. aux héritiers.....	1,293 80
Certificats de membres.....	38 00
Ephrem Rousseau, dépôt en cour de révision.....	40 00
Billet escompté à la Banque Nationale.....	750 00
Dr J.-A. Morin, loyer.....	48 00
Total des recettes.....	\$2,945

Total..... \$6,119

DÉBOURSÉS

1895				
Nov. 21	No 319	Jos.-E. Côté, trésorier succursale 19, frais de déplacements.....	\$	1 50
" "	" 320	Joseph Dussault, frais de voyage à la succursale No 9.....		3 95
" "	" 321	Joseph Dussault, impression du Bulletin de novembre.....		20 00
" "	" 322	Joseph Dussault, impressions.....		23 15
" 25	" 323	Billet in re immeuble.....	1,000	00
" "	" 324	O.-E. Nolet, escompté d'un billet à la Banque Nationale de \$750.00.....		13 66
" 26	" 325	Héritiers, Bourard Roy.....	1,000	00
" "	" 326	Alfred Bourret, charretier.....		2 55
" 29	" 327	L'Electeur, annonces.....		3 50
" "	" 328	Alfred Bourret, charretier, voyage à la succursale No 11.....		3 25
" 30	" 329	Succursale No 14		
		Dr Talbot, visiteur.....		2 50
" "	" 330	Octave Dorion, décès de son épouse.....		100 00
Déc. 2	" 331	Succursale No 4		
		Dr Alfred Simard, visiteur.....		4 00
" 3	" 332	Joseph Dussault, frais de voyage à St-Alban.....		6 80
" "	" 333	Dr J.-A. Morin, revision d'examen.....		27 50
" "	" 334	Alex. Paquet, audition.....		5 00
" "	" 335	Jos. Savard.....		5 00
" 6	" 336	Chs. Laugelier, mémoire de frais in re E. Rousseau.....		50 00
" "	" 337	Salaires des employés.....		24 00
" "	" 338	Salaires des employés.....		19 00
" "	" 339	".....		19 00
" "	" 340	O.-E. Nolet, frais de voyage à la succursale Lévis.....		1 20
" "	" 341	Héritiers O. Dussault.....	1,000	00
" 7	" 342	Salaires des employés.....		19 00
" "	" 343	Dr F. Boulanger, revision d'examen.....		9 75
" 9	" 344	Jos. Dussault, frais d'express, etc.....		1 40
" "	" 345	Succursale No 9		
		Par argent.....		3 27
" 10	" 346	Succursale No 5		
		Dr P.-V. Faucher, visiteur.....		2 50
" 7	" 347	Succursale No 7		
		Dr A.-E. Bédard, visiteur.....		2 50
		Malades, 3 certificats.....		18 00
" 11	" 348	Succursale No 6		
		Dr Chs.-E. Côté, visiteur.....		3 50
		Malades, 6 certificats.....		36 00
" "	"	Succursale No 10		
		Malades, 4 certificats.....		24 00
" "	" 349	Succursale No 19		
		Dr P. Lord, visiteur.....		1 00
		Malades, 1 certificat.....		6 00
" "	" 350	Succursale No 20		
		Dr Jules Paradis, visiteur.....		1 50
		Malades, 1 certificat.....		6 00
" 20	" 351	Succursale No 11		
		Malades, 10 certificats.....		60 00
		Jos. Lamontagne, perception.....		6 62
		Jules Grenier.....		2 92
" "	" 352	Salaires des employés.....		27 40